

VOYAGES DU DÉSÉPOIR

Arrivées d'enfants réfugiés et migrants
en Europe et comment améliorer leur
protection

JANVIER À SEPTEMBRE 2019

AVANT-PROPOS DE YOUSRA MARDINI

Yusra Mardini est Ambassadrice de bonne volonté auprès du HCR. Yusra a été sélectionnée pour participer aux compétitions de natation lors des jeux olympiques de Rio 2016, au sein de la toute première équipe olympique d'athlètes réfugiés.

En 2015, j'étais une lycéenne de 17 ans qui rêvait de pouvoir représenter son pays lors de compétitions internationales de natation. Alors que la guerre en Syrie et ses effets se rapprochaient de nous et après avoir été forcées d'abandonner notre logement de Daraya, ma sœur aînée Sara et moi avons décidé de partir pour l'Europe.

Nous espérions pouvoir faire venir notre mère et notre plus jeune sœur, Shahed, plus tard, pour qu'elles puissent être en sécurité elles-aussi. Au moment de notre départ, Shahed s'est accrochée à nous, en pleurs, et nous a suppliées de ne pas les quitter.

La côte nord de l'île grecque de Lesbos n'est qu'à 10 km des côtes turques. En août 2015, Sara et moi sommes montées dans un canot pneumatique avec 18 autres personnes, parmi lesquelles des familles avec enfants. Nous savions tous que le voyage que nous allions entreprendre avait déjà fait de nombreuses victimes. Nous avions tous autant peur. Mais nous étions tous également prêts à tout pour échapper à la violence. Comme la plupart des bateaux qui avaient fait cette même traversée, le nôtre était dangereusement surchargé. Et au milieu de ce bras de mer moins étroit qu'il n'y paraissait, le moteur de notre canot est tombé en panne.

Le vent soufflait avec force et notre embarcation était ballotée dans tous les sens par les vagues. La lumière du jour commençait à faiblir. Sara et moi étions des nageuses expérimentées, ce qui n'était pas le cas des autres passagers. Nous nous sommes relayées dans l'eau pour alléger le canot et tenter de le ramener face aux vagues afin d'éviter qu'il ne chavire. Nous avons appelé à l'aide, mais personne n'est venu.



Jamais je n'oublierai cette traversée.

Nous avons nagé pendant plus de trois heures. Tout le monde priait. Enfin le moteur s'est remis en marche et nous avons pu atteindre le rivage.

Cette histoire me perturbe beaucoup. J'ai du mal à comprendre pourquoi nous avons été épargnés alors que tant d'autres n'ont pas survécu. À chaque fois que j'entends parler d'un groupe qui s'est noyé en mer, je me revois là, agrippée à la corde du canot, faisant désespérément du sur-place.

En ma qualité d'Ambassadrice de bonne volonté du HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, j'ai eu la chance de rencontrer un grand nombre de personnes qui, comme moi, ont enduré le pire lors des voyages entrepris dans leur quête désespérée de sécurité. Durant une visite en Sicile avec le HCR, j'ai entendu les récits de ceux qui avaient entrepris la traversée entre l'Afrique du Nord et l'Italie – avec leur lot d'épreuves, de déchirements, de traumatismes et d'êtres chers perdus à jamais. Mais en fin de compte, comme pour moi, ces récits étaient avant tout des histoires de survie.

J'ai rencontré une femme, Rita, qui avait fui le Nigéria avec son bébé d'un an après le meurtre brutal de son mari. Elle m'a raconté son épouvantable voyage jusqu'en Libye, puis en Europe, qui a coûté la vie à certains de ses amis. J'ai rencontré une jeune Érythréenne de 12 ans qui avait été séparée de sa sœur aînée lors de sa traversée de la Méditerranée et ne l'avait pas revue depuis. Elle espérait pouvoir rejoindre son frère en Allemagne. J'ai rencontré des filles qui m'ont dit qu'elles avaient été vendues pendant leur périple.

Cela m'a brisé le cœur. Parfois, après avoir entendu certains témoignages, je n'en dors pas de la nuit.

L'aide que nous avons reçue en Allemagne m'a permis de passer rapidement à autre chose dans ma vie et de réaliser mon rêve de concourir aux Jeux olympiques. Mais comme le souligne ce nouveau rapport du HCR, beaucoup d'autres enfants restent confrontés à des défis et des dangers inimaginables pour rejoindre et traverser l'Europe.

Personne ne choisit de devenir un réfugié, de laisser tout derrière soi pour un avenir incertain. Cependant, tant que des guerres font rage, d'autres comme Sara et moi seront acculés à des décisions similaires. Et lorsque des gens qui fuient des situations aussi violentes pour tenter aussi désespérément de rejoindre l'Europe y parviennent, nous devrions tous jouer notre rôle en veillant à ce qu'elles reçoivent l'aide et le soutien dont elles ont besoin pour reconstruire rapidement leur vie.

Cela consiste à garantir que les enfants qui arrivent en Europe bénéficient d'un logement sûr et qu'ils ne soient pas maintenus en détention, que les enfants soient identifiés en tant que tels et qu'ils aient accès aux programmes censés les aider, qu'ils soient correctement informés des solutions qu'ils ont à disposition, et qu'ils soient en mesure de poursuivre leur scolarité sans interruption dès leur arrivée.

Rédigé par Duncan Breen et le personnel du Bureau régional du HCR pour l'Europe, avec des remerciements particuliers au personnel du HCR dans la région.

Mis en page par Fiona, Budapest

Image de couverture : La nuit tombe sur les réfugiés et les migrants dans des abris de fortune et des tentes dans une oliveraie près du centre d'accueil de Moria à Lesbos, septembre 2018. ©HCR/Daphné Tolis



Ce document est destiné à une diffusion générale. Tous droits réservés. Les reproductions et traductions sont autorisées, sauf à des fins commerciales, à condition que la source soit mentionnée.

© HCR, octobre 2019

VOYAGES DU DÉSESPOIR

DU JANVIER À SEPTEMBRE 2019

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	2
Introduction.....	6
Aperçu des tendances 2019.....	6
Arrivées en Grèce et à Chypre	7
Arrivées via la Méditerranée centrale depuis la Libye.....	8
Arrivées en Espagne	9
Décès sur les routes vers et à travers l' Europe.....	10
Les enfants réfugiés en déplacement et en Europe	12
Nombre d'enfants arrivant en Europe en 2019.....	12
Les risques lors du voyage.....	12
Accueil et hébergement	13
Détermination de l'âge.....	13
Nomination de tuteurs et de travailleurs sociaux	15
Accès à l'information, y compris sur les procédures d'asile	16
Accès à l'éducation.....	16
Réunification familiale	16
Conclusion	17
Recommandations	17

Arrivées par pays janvier – septembre

Total des arrivées 102,700 ⬇️ 80,800
(par voies maritime et terrestre) 2018 2019

ESPAGNE

43,200 ⬇️ 23,200
2018 2019

ITALIE

21,000 ⬇️ 7,600
2018 2019

MALTE

800 ⬆️ 2,700
2018 2019

GRÈCE

37,300 ⬆️ 46,100
2018 2019

CHYPRE

400 ⬆️ 1,200
2018 2019

Note : Les statistiques sur la Grèce et l'Espagne incluent les arrivées par voies terrestre et maritime ; Pour Chypre, l'Italie et Malte, les statistiques ne concernent que les arrivées par la mer.
Les chiffres cités ici n'incluent pas les arrivées par avion ni les personnes entrées de façon régulière et qui ont ensuite déposé une demande d'asile. Y compris la Serbie et le Kosovo (S/RES/1244(1999))
Les frontières, noms et appellations figurant sur cette carte n'impliquent aucune reconnaissance ou approbation officielle de la part des Nations Unies.

INTRODUCTION

Cette année, jusqu'à présent, plus d'un quart des réfugiés et des migrants qui ont rejoint l'Europe après avoir traversé la Méditerranée étaient des enfants. Beaucoup sont arrivés sans leurs parents. Certains étaient accompagnés par d'autres membres de leur famille, tandis que d'autres avaient voyagé en l'absence d'adultes qu'ils connaissaient. Si des arrivées aussi massives d'enfants n'ont rien de nouveau, ces derniers sont néanmoins confrontés à d'énormes difficultés lorsqu'il s'agit d'obtenir la protection et l'aide dont ils ont besoin une fois qu'ils rejoignent l'Europe. Ce rapport met en lumière certaines de ces problématiques et formule des recommandations pour y remédier. Il propose également un bref résumé des développements-clés relatifs aux mouvements de réfugiés et de migrants à destination de l'Europe depuis le début de l'année.

APERÇU DES TENDANCES 2019

Au 30 septembre, quelque 80 800 réfugiés et migrants avaient rejoint l'Europe via les trois voies d'accès par la Méditerranée¹, soit une baisse de 21% par rapport à la même période l'année dernière (102 700). Sur cette période, quelque 46 100 personnes sont arrivées en Grèce, 23 200 en Espagne et environ 7600 en Italie. En outre, quelque 1200 personnes ont rejoint Chypre par la mer, et quelque 2700 ont rejoint Malte.

De nombreux réfugiés et migrants ont ensuite poursuivi leur périple par voie terrestre à partir de la Grèce, via les Balkans² – où seul un petit nombre d'entre eux sont restés dans les Balkans occidentaux et y ont demandé l'asile.³ Cette année, au 30 septembre, le ministère de la Sécurité rapportait que quelque 21 800 personnes avaient rejoint la Bosnie-Herzégovine, des milliers d'entre elles s'accumulant dans le nord-ouest, près de la frontière avec la Croatie.

Aux frontières externes de l'Union européenne (UE), des centaines de réfugiés et de migrants continuent de faire état de passages à tabac et de renvois vers d'autres États (certains se voyant privés de la possibilité de demander l'asile). Un grand nombre de ces témoignages émanait de personnes qui avaient été repoussées à la frontière entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine ou à la frontière entre la Croatie et la Serbie⁴, ainsi que vers la Serbie depuis d'autres pays voisins.⁵

ARRIVÉES EN GRÈCE ET À CHYPRE

En 2019, c'est en rejoignant la Grèce depuis la Turquie, la plupart par voie maritime, que le nombre le plus élevé de réfugiés et de migrants est arrivé en Europe – à savoir, quelque 46 100 personnes au 30 septembre. Aux mois de juillet, août et septembre 2019, la Grèce a connu un pic d'arrivées, avec plus de 9300 personnes en août et 12 500 en septembre, principalement en provenance d'Afghanistan et de Syrie. Cependant, ces chiffres sont nettement inférieurs aux 309 900 personnes qui ont atteint les côtes grecques entre juillet et septembre 2015, et dont la plupart ont poursuivi leur périple ailleurs en Europe.

Ces récentes arrivées ont accentué la pression à laquelle sont soumis les centres d'accueil déjà surpeuplés des îles grecques de la Mer Égée, particulièrement à Samos et Lesbos. Au 30 septembre, près de 30 700 réfugiés et migrants étaient présents sur ces îles, dont quelque 25 900 étaient répartis dans les cinq Centres d'accueil et d'identification (RIC), environ cinq fois plus que leur capacité maximum de 5400. Les conditions sur ces îles demeurent extrêmement difficiles, et des milliers de personnes,

parmi lesquelles beaucoup de familles avec de jeunes enfants, sont exposées à de nombreux risques, résultant entre autres du surpeuplement et de conditions sanitaires inadéquates, de risques d'incendie, de tensions croissantes au sein de communautés où règne une grande frustration, et de violences sexuelles et sexistes.⁶

Le nombre de personnes vivant dans des conditions d'hébergement inadéquates, telles que des abris de fortune et des tentes d'été dans des zones non éclairées et non desservies à l'extérieur des centres d'accueil, est très élevé, ce qui entraîne des risques accrus pour les femmes et les enfants en particulier. L'accès au soutien médical et psychosocial dans les centres d'accueil est très limité en raison du très faible nombre de professionnels de la santé et de travailleurs sociaux fournis par l'État.⁷

Le 2 septembre, plus de 1400 personnes du centre d'accueil de Moria sur l'île de Lesbos ont été transférées vers l'installation de Nea Kavala au nord de la Grèce. Le HCR continue d'appuyer le transport des demandeurs d'asile depuis les îles vers la Grèce continentale. Toutefois, la capacité des



Des réfugiés afghans nouvellement arrivés, enveloppés dans des couvertures thermiques, attendent d'être emmenés vers des centres de transit et d'accueil sur l'île grecque de Lesbos en septembre 2019.



Les réfugiés évacués des centres de détention en Libye par le HCR arrivent à Rome en mai 2019.

© UNHCR/ Valerio Muscella

installations d'accueil ouvertes sur le continent est mise à rude épreuve, laissant des milliers de personnes bloquées sur les îles et attendant des mois avant d'être transférées.

Les arrivées au niveau de la frontière terrestre entre la Grèce et la Turquie ont diminué de 30 % par rapport à l'année dernière. Cette baisse semble s'expliquer par l'intensification des mesures préventives de part et d'autre de la frontière, parmi lesquelles des pratiques de refoulements hors de Grèce.⁸ Le HCR a fait part aux autorités grecques de ses préoccupations à maintes reprises concernant les allégations de refoulement, qui incluent plusieurs cas potentiels de refoulement impliquant des personnes en quête de protection internationale qui auraient été renvoyées.⁹

La majorité des arrivées irrégulières en Grèce sont motivées par une volonté d'échapper à des conflits, à la persécution et à des violations des droits de l'homme et les personnes arrivant par la mer ont principalement pour origine l'Afghanistan et la Syrie, mais aussi la République démocratique du Congo, l'Iraq et la Palestine. Parmi ces arrivants, de nombreuses personnes ont besoin d'une protection internationale et devraient bénéficier d'un accès rapide aux procédures d'asile afin de garantir un traitement équitable et efficace de leur demande.

Les nouvelles demandes d'asile continuent d'afficher une tendance à la hausse à Chypre, faisant de ce pays celui qui a reçu le plus de demandes par habitant de toute l'Union européenne (UE). Pour l'année 2019, 1200 personnes sont à ce jour arrivées par mer uniquement, tandis que quelque 6600 nouvelles demandes d'asile ont été déposées durant le premier semestre de l'année. La moitié environ des nouveaux demandeurs d'asile, issus de pays du Sud-Est asiatique, vivait déjà à Chypre, avec des statuts d'immigrations divers, tandis que l'autre moitié était arrivée dans le pays irrégulièrement, par voie maritime ou aérienne, y compris dans le nord de Chypre. Parmi ce dernier groupe, la majorité était originaire de Syrie, du Cameroun et d'autres pays d'Afrique. Les capacités d'accueil sont au maximum et le retard cumulé dans l'examen des demandes d'asile ne cesse de croître.

ARRIVÉES EN PROVENANCE DE LIBYE PAR L'ITINÉRAIRE DE LA MÉDITERRANÉE CENTRALE

Les neuf premiers mois de l'année 2019 ont connu certaines évolutions positives, notamment un meilleur accès aux voies sûres et légales et une augmentation des réinstallations en Europe au départ de 15 pays prioritaires situés sur l'itinéraire passant par la Méditerranée centrale, dont la

Libye, le Niger, le Tchad et l'Égypte,¹⁰ ainsi qu'une multiplication des évacuations humanitaires de la Libye vers l'Italie, avec près de 400 personnes évacuées vers l'Italie cette année à la fin septembre.¹¹ Concernant les sauvetages en mer, des mesures positives ont été prises, notamment l'engagement de plusieurs États membres de l'UE d'accueillir des personnes débarquées en Italie ou à Malte après leur sauvetage en mer et l'augmentation des sauvetages par les Forces armées maltaises d'embarcations en provenance de Libye qui avaient atteint la région de recherche et de sauvetage maltaise (SRR).

Au cours de cette période, une réduction des capacités de recherche et de sauvetage au large des côtes libyennes a toutefois été observée suite au retrait, en mars, des navires militaires européens participant à l'opération Sophia (EUNAVFOR Med)¹² et à l'imposition de nouvelles restrictions à l'action des ONG engagées dans les opérations de recherche et de sauvetage.¹³

Jusqu'ici cette année, 58% de celles et ceux qui avaient quitté la Libye par la mer y ont ensuite été débarqués de nouveau, généralement après interception ou sauvetage par les garde-côtes libyens. Le HCR a insisté à maintes reprises sur le fait qu'au vu de la situation sécuritaire instable en Libye et des conditions de détention impropres prévalant en Libye, et des récits faisant état de graves violences à l'encontre des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants, la Libye ne peut être considérée comme un port sûr, et personne ne devrait y être débarqué après un sauvetage en mer.¹⁴

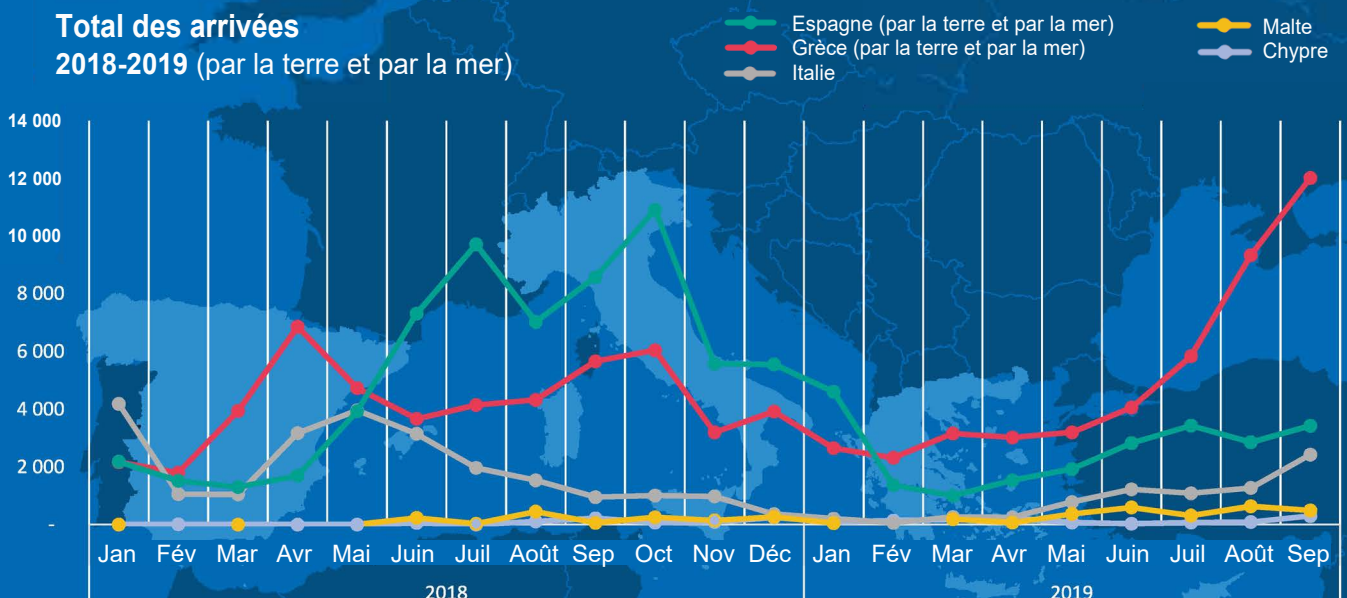
Entre janvier et septembre 2019, quelque 637 personnes auraient péri en mer alors qu'elles tentaient de rejoindre l'Europe au départ de la Libye. En témoigne le naufrage d'une embarcation au large de Khoms, en Libye, le 25 juillet, la pire catastrophe maritime de ce type connue depuis mai 2017, lors de laquelle 150 réfugiés et migrants auraient perdu la vie.

En juillet, le HCR, conjointement avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a répété son appel à la reprise des opérations de recherche et de sauvetage par les navires des États européens au-delà de leurs régions de recherche et de sauvetage respectives, au large des côtes libyennes.¹⁵ Le HCR et l'OIM ont également appelé à la mise en place d'un mécanisme régional de débarquement en vertu duquel les personnes secourues en mer seraient débarquées dans différents ports sûrs qui leur seraient attribués sur l'ensemble du littoral méditerranéen, excepté en Libye.¹⁶ En septembre, les débarquements se poursuivaient toujours au cas par cas, des navires affrétés par des ONG ayant dû attendre en mer 10 jours, voire plus, à sept occasions avant d'être affectés à un port sûr où ils ont pu débarquer les personnes qu'ils avaient secourues.

ARRIVÉES EN ESPAGNE

Lors des neuf premiers mois de l'année, quelque 23 200 réfugiés et migrants sont arrivés par voie maritime et par voie terrestre en Espagne, soit 46% de moins que pendant la même période en 2018. La plupart avait traversé la mer en provenance d'Afrique du Nord. Au mois de janvier, un pic a été observé dans les arrivées

Total des arrivées 2018-2019 (par la terre et par la mer)





Des garçons non-accompagnés d'Afghanistan et de Syrie sont hébergés dans le centre d'accueil de Moria sur l'île grecque de Lesbos en septembre 2019.

recensées (4600), mais ce chiffre a depuis reculé suite à un accroissement du soutien¹⁷ et de la coopération des autorités espagnoles envers les autorités marocaines en matière de recherche et de sauvetage en mer. Les arrivées par voie terrestre dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla ont diminué de 11% par rapport à la même période l'année dernière, bien que des tentatives sporadiques de franchir les grilles continuent d'être observées. La majorité des arrivées à ce jour avaient pour origine le Maroc (29%), la Guinée (14%), le Mali (13%), la Côte d'Ivoire (11%) et l'Algérie (8%).

DÉCÈS LORS DES VOYAGES VERS ET À TRAVERS L'EUROPE

En 2019, quelque 1041 personnes auraient à ce jour perdu la vie ou disparu en Méditerranée en tentant de rejoindre l'Europe, soit une diminution de 43% par rapport à la même période en 2018.¹⁸ Ce sont les voyages au départ de la Libye qui font le plus grand nombre de victimes, puisqu'ils représentent 63% des décès en mer enregistrés jusqu'à présent cette année. Par ailleurs, 315 autres personnes auraient péri en mer entre l'Afrique du Nord et l'Espagne et 66

lors de la courte traversée depuis la Turquie vers la Grèce ou Chypre. Quelque 68 décès ont été enregistrés parmi les réfugiés et les migrants qui ont tenté de traverser les frontières terrestres avec l'Europe ou en Europe. Parmi eux, 35 personnes ont perdu la vie alors qu'elles essayaient de franchir la frontière terrestre entre la Turquie et la Grèce, dont 18 ont été tuées dans des accidents de la route et 12 se sont noyées dans le fleuve Evros.

ENFANTS RÉFUGIÉS ET MIGRANTS VOYAGEANT VERS ET À TRAVERS L'EUROPE

En 2019, à ce jour, environ 28% des personnes arrivées en Europe par la Méditerranée étaient des enfants, soit un pourcentage légèrement supérieur à celui enregistré l'année dernière. Nombre d'entre eux avaient effectué ce périple sans être accompagnés par d'autres membres de leur famille. Sur le chemin vers l'Europe, les enfants sont exposés à de multiples dangers, parmi lesquels les actes de violence, les abus sexuels, l'exploitation, voire la mort ; une fois arrivés en Europe, ils restent confrontés à de lourdes épreuves. Cette section du rapport se concentre sur les voyages vers l'Europe entrepris par les enfants, notamment les enfants non accompagnés et séparés,¹⁹ et sur les difficultés auxquelles ils font face dans leurs démarches pour bénéficier d'une assistance à leur arrivée. Cette section met également en évidence les différentes étapes à suivre pour garantir une meilleure protection des enfants à leur arrivée en Europe. Il convient d'identifier et d'aider ceux qui ont droit à une protection internationale et de déterminer le meilleur intérêt de ceux qui ne peuvent en bénéficier.²⁰

NOMBRE D'ENFANTS PARVENUS EN EUROPE EN 2019

Cette année, plus de 12 900 enfants sont déjà arrivés en Grèce par voie maritime, parmi lesquels près de 2100 mineurs non accompagnés ou séparés. La majorité d'entre eux étaient originaires d'Afghanistan, de Syrie et d'Iraq – des pays qui sont le théâtre de conflits, de violences et de persécutions. Au 30 septembre, 8300 enfants, dont 1600 mineurs non accompagnés, étaient hébergés dans des centres d'accueil surpeuplés dans les îles de la mer Égée. Les lieux où séjournent les mineurs non accompagnés, plus particulièrement, sont souvent surpeuplés et dangereux et cette situation peut durer des mois alors qu'ils attendent d'être transférés vers des lieux d'hébergement adéquats – certains ayant recours pour survivre à des stratégies néfastes. Le HCR a maintes fois exprimé ses préoccupations concernant les conditions des enfants non accompagnés dans les centres d'accueil et a exhorté le gouvernement grec à prendre des mesures immédiates pour le transfert de ces enfants vers un lieu sûr et pour mettre un terme aux conditions de

surpeuplement.²¹ Compte tenu du nombre élevé d'enfants non accompagnés ainsi que des capacités d'accueil et de prise en charge limitées, le HCR continue de plaider en faveur de la relocalisation des enfants non accompagnés depuis la Grèce vers d'autres pays européens.

En Méditerranée centrale, puisque les traversées au départ de la Libye sont à présent moins fréquentes, le nombre d'enfants arrivés de Libye a diminué, bien qu'il représente 24% des arrivées totales d'enfants enregistrées en 2019 vers l'Europe depuis la Libye, un pourcentage légèrement plus élevé que les années précédentes. Cette année, à ce jour, quelque 1000 enfants (dont bon nombre étaient originaires du Soudan) sont arrivés par la mer en Italie et à Malte au départ de la Libye, sachant que 682 autres ont été débarqués et placés en détention en Libye après avoir été, pour la plupart, interceptés ou secourus par les garde-côtes libyens. En août, on dénombrait quelque 1600 enfants réfugiés et demandeurs d'asile (dont 93 % étaient non accompagnés) dans les centres de détention libyens auxquels le HCR a accès et où les conditions sont effroyables.²² Le HCR maintient sa position, à savoir que les enfants ne devraient jamais être placés en détention aux fins des procédures d'immigration et que la détention n'est jamais dans leur intérêt supérieur.²³ Entre novembre 2017 et la fin du mois de septembre 2019,²⁴ le HCR a pu procéder à l'évacuation de plus de 760 mineurs non accompagnés et séparés depuis la Libye, la plupart vers le Niger, quelques-uns vers le Rwanda et plus de 150 vers l'Italie. La grande majorité d'entre eux a depuis été réinstallée, principalement aux États-Unis, en Suède et au Royaume-Uni, une fois déterminé que cette solution était dans leur intérêt supérieur.

Environ 2500 enfants sont arrivés en Espagne cette année, pour la plupart non accompagnés,²⁵ originaires du Maroc, de la Guinée et du Mali. Selon l'UNICEF, c'est notamment l'absence de droits fondamentaux dans leur pays natal qui pousse les enfants à le quitter et à tenter de rejoindre l'Europe par cette voie dans l'espoir d'y retrouver des proches qui s'y trouvent déjà, d'avoir accès au système éducatif espagnol, ou d'échapper à des

Mon frère et moi avons dû quitter l'Afghanistan car nous avons reçu des menaces. Certains membres de ma famille ont même été tués. Il nous a fallu un mois pour atteindre la Grèce. Les mauvais souvenirs de ce voyage me hantent toujours. Nous avons vu des gens mourir sous nos yeux - soit par leurs blessures, soit par épuisement. Je me souviens encore de tout. Je n'oublierai jamais. Pendant la journée, nous sommes restés cachés dans les bois, sans nourriture ni eau, et pendant la nuit nous avons marché sur des routes inconnues. Nous avons rencontré des bandits en cours de route; ils posaient des questions sur notre religion et notre destination, puis pillaient nos sacs et nos poches. Celui qui a résisté a été battu. Ils étaient armés.

On nous a mis dans un camion, nous étions 40 personnes. Nous avons traversé de nombreuses villes et on nous a ensuite demandé de nous cacher dans une petite voiture avec onze autres personnes: trois personnes à l'avant, sept à l'arrière, tandis que mon frère et moi, ainsi qu'une autre personne, étions cachés dans le coffre. Nous avons dû rester là pendant 7 ou 8 heures, alors que la voiture roulait. Nous n'avions rien à manger ni à boire.

Ensuite, nous avons dû monter dans un autre camion. Nous n'avions aucune idée de l'endroit où nous allions. Celui qui levait la tête pour regarder dehors était frappé avec un bâton. Au bout d'une heure et demie, le camion s'est arrêté, nous nous sommes divisés en trois groupes et nous avons continué à pied. Nous avons suivi un chemin entre deux grandes montagnes, personne ne nous guidait. Au bout d'un moment, nous avons atteint une zone de barbelés. Nous avons continué à marcher et c'est à ce moment-là que nous avons entendu des coups de feu. Tout le monde a commencé à courir, une personne a été touchée par balle et est tombée par terre, juste à côté de moi!

Seuls cinq d'entre nous ont réussi à s'échapper et après quatre longues heures de marche, nous sommes arrivés à un refuge où 100 autres personnes, coincées les uns sur les autres, dormaient à l'intérieur. Quelques jours après, nous sommes arrivés en Turquie. Nous y sommes restés une semaine, puis nous avons atteint la côte et sommes partis à bord d'un bateau pneumatique. Le voyage en mer était très difficile. L'eau était sombre et profonde et nous ne savions pas nager. Nous n'avions pas de gilet de sauvetage, pas de biens avec nous; un voyage plein de risques.

On nous avait dit que nous ne serions sur le bateau que pendant une heure, mais en réalité le voyage a duré six heures. Cela n'a pas été facile, le moteur du bateau ne fonctionnait même pas. Mais nous n'avions pas le choix. Nous ne contrôlions plus le bateau, la mer avait pris le contrôle total. À un moment donné, de grosses vagues ont commencé à frapper le bateau. Nous étions 36 personnes sur le canot et nous tremblions tous de peur. Nous avons essayé d'envoyer un signal de sauvetage, nous ne voulions pas mourir. Au milieu des vagues, nous avons vu un grand navire s'approcher et c'est seulement à ce moment-là que nous avons réalisé que nous serions sauvés. Si le bateau était arrivé une demi-heure plus tard, le canot aurait coulé. Je ne peux m'empêcher de penser à ceux qui n'ont même pas eu la chance de se lancer dans un tel voyage, dans l'espoir de sauver leur vie. Mais je pense aussi à nous, à quel point nous nous sentions désespérés lorsque nous pensions que nous n'y arriverons jamais.

J, 17 ans, d'Afghanistan, a débarqué en Grèce

Des garçons non-accompagnés sont assis dans un conteneur au centre d'accueil de Moria à Lesbos.

situations familiales difficiles.²⁶

DANGERS LORS DU VOYAGE

Au même titre que les adultes, les enfants doivent entreprendre de terrifiants périples pour rejoindre l'Europe. Nombre d'entre eux ont perdu la vie au cours de ces voyages, sachant qu'au moins 65 ont péri en 2018 alors qu'ils tentaient de rejoindre la Grèce par voie terrestre²⁷ et par voie maritime²⁸ au départ de la Turquie. Plus de 200 autres compaient probablement parmi les personnes qui se sont noyées en essayant de traverser la Méditerranée au départ des côtes de l'Afrique du Nord l'année dernière.²⁹ Parmi ceux qui parviennent en Europe, beaucoup ont quitté leur foyer depuis des mois. Certains ont survécu à la traversée de déserts, à la détention et à la torture en Libye, sans oublier le périlleux voyage en mer. Un rapport publié en mars 2019 par la Commission des femmes pour les réfugiés a révélé que de nombreux garçons et filles qui avaient réussi la traversée au départ de la Libye avaient été soumis et exposés à des violences sexuelles ou à l'exploitation lors de leur périple vers et à travers ce pays, voire à leur arrivée en Europe.³⁰

ACCUEIL ET HÉBERGEMENT

En Europe, les nouveaux arrivants mineurs non accompagnés sont généralement placés dans de vastes centres d'hébergement où la surveillance et le soutien individuel accordés sont minimum, malgré les mises en garde de nombreux experts et professionnels, selon lesquels cette situation peut exposer ces enfants à des risques d'abus (y compris des abus sexuels), de violences et de graves souffrances psychologiques et les inciter, entre autres facteurs, à poursuivre leur voyage ou à disparaître.³¹ Le HCR encourage les États à réduire leur dépendance à l'égard de vastes abris et à plutôt s'efforcer de s'en occuper davantage en petits groupes dans des institutions ou au sein de familles d'accueil.

Dans les îles grecques, la situation des enfants demeure des plus préoccupantes. À Samos, le surpeuplement est critique, ce qui implique que les enfants doivent dormir à tour de rôle étant donné l'espace limité dont ils disposent. En matière de sécurité, les inquiétudes sont telles que les filles sont accompagnées aux toilettes par des policiers, tandis qu'un certain nombre d'enfants n'ont nulle part où dormir si ce n'est dans des abris de fortune à l'extérieur du centre d'accueil à proprement parler, sachant qu'ils peuvent y rester pendant plusieurs mois, sans jamais

bénéficier de services ou d'une certaine sécurité.³²

Des exemples positifs de prise en charge communautaire ont été recensés en Grèce, y compris l'approche de vie autonome soutenue pour les enfants non accompagnés plus âgés, ainsi que le placement en famille d'accueil au niveau local, font partie de cette approche. Toutefois, à la fin du mois de septembre, les refuges adaptés à l'accueil d'enfants n'hébergeaient que 26% des presque 4600 enfants non accompagnés que compte le pays, ce qui implique que le reste était exposé à des dangers comme les violences sexuelles³³ et la vie dans la rue.³⁴

À Malte, où près de 440 enfants non accompagnés sont déjà arrivés en provenance de la Libye cette année, la situation des mineurs non accompagnés, qui partagent des logements surpeuplés avec des adultes qui ne sont pas de leur famille dans des conditions comparables à celles de prisonniers, n'a pas évolué. À Chypre, où quelque 300 enfants non accompagnés et séparés ont introduit une demande d'asile cette année, les enfants doivent souvent dormir sur des couchages de fortune ou des lits de camp dans les parties communes des centres d'accueil en raison du surpeuplement. De la même manière, les enfants arrivés dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla sont soumis à de longs séjours dans des installations surpeuplées, l'UNICEF ayant signalé que, dans un certain centre, jusque trois enfants pouvaient partager le même matelas.³⁵ En Hongrie, les demandeurs d'asile sont détenus dans deux "zones de transit" à la frontière pendant toute la durée de la procédure d'asile, y compris les familles avec enfants qui n'ont pas accès à l'éducation formelle.

Le traumatisme que les enfants ont potentiellement subi avant d'arriver en Europe peut être exacerbé par l'inadéquation de leur prise en charge ainsi que le manque de services et de soutien. Cependant, de nombreux pays d'Europe peinent encore à offrir une telle gestion des enfants non accompagnés, même si des exemples positifs de prise en charge par des proches ou des familles d'accueil ont été recensés en Irlande,³⁶ aux Pays-Bas³⁷ et au Royaume-Uni.³⁸

DÉTERMINATION DE L'ÂGE

Être effectivement reconnu en tant que mineur compte parmi les nombreux défis auxquels les enfants sont confrontés à leur arrivée en Europe. Sur le territoire européen, les procédures de détermination de l'âge manquent de fiabilité et de cohérence, avec pour résultat que certains enfants sont considérés comme des adultes et ne peuvent donc avoir accès

J'avais 13 ans quand j'ai quitté la Somalie (en février 2017). Je me suis échappé en voiture vers l'Éthiopie. J'étais avec un ami. Nous n'avions pas d'argent mais quelqu'un nous a emmenés. Lorsque nous sommes arrivés en Éthiopie, c'était très effrayant et dangereux. Puis nous avons été kidnappés, c'était comme du trafic. Nous n'avions pas le choix. Ils nous ont fait traverser jusqu'au Soudan à pied. De là, nous avons été emmenés dans un camion à Kufra, en Libye. Nous ne pouvions pas voir où nous allions pendant le voyage.

Quand nous sommes arrivés en Libye, nous avons été mis dans une sorte de sous-sol avec beaucoup d'autres personnes. Les trois premiers jours sont les pires. Ils réclament constamment que nous demandions de l'argent à nos familles et quand nous répondons que nous ne pouvons pas, ils deviennent violents : coups, viols... Si nous nous battons, ils nous disent qu'ils nous feront encore plus de mal. Nous avons passé huit mois là-bas...Après cela, ils nous ont emmenés à Bani Walid.

Un endroit horrible. Pas d'hygiène, ni de liberté, manque de nourriture. Ils nous donnaient à manger qu'une fois par jour, juste des pâtes bouillies sans sauce. Chaque jour la même nourriture. Si les gens étaient malades, ils n'avaient pas de médicaments. C'était une très sombre période... Quelques jours après une grave déshydratation, ils nous ont demandé de payer 6 000 \$ par personne pour être libérés. J'étais choqué. C'est beaucoup d'argent et pas facile à trouver.

Puis ils ont commencé à nous violer. À nous battre et à punir chacun d'entre nous. Ils savaient que nous n'avions pas d'argent et que nous étions encore de jeunes enfants et que par conséquent nous ne pouvions pas trouver une telle somme. Certains d'entre nous ont appelé nos familles, mais celles-ci ne pouvaient pas non plus donner autant d'argent. Nous avons passé neuf mois de plus dans cet endroit, et nous n'avons pas payé d'argent. Il y avait des gens qui ont payé 2 000 \$, 3 000 \$, quelque chose comme ça. C'est ce qu'ils nous ont demandé. Mais ensuite, moi et mon ami, après neuf mois, nous avons été transférés dans un autre centre de détention à Tripoli.

À Tripoli, ils nous ont laissé sortir, j'ai alors essayé de trouver de l'aide, et nous avons rencontré des personnes qui nous ont emmenés au bureau du HCR. Mon ami était très malade à ce moment-là. Ils l'ont examiné et ont découvert qu'il était atteint de tuberculose. Ils l'ont gardé dans un endroit où ils soignaient des gens. Mais moi je suis parti pour essayer de trouver un moyen de fuir la Libye, et prendre un bateau.

J'étais à Zawiya. Ensuite j'ai embarqué à bord d'un bateau. C'était 2 000 dinars, et comme je n'avais pas l'argent, d'autres Somaliens ont payé pour moi.

Nous avons passé une nuit en mer. Nous n'avons pas vu d'autres bateaux. Mais ensuite, un bateau d'une ONG est venu nous sauver. Maintenant que je suis en Europe, je veux étudier pour devenir médecin. Je veux avoir un bon travail.

A, 15 ans, de Somalie, a débarqué en Europe

Les personnes secourues par les ONG Sea Watch et Sea Eye débarquent à Malte en janvier 2019.



aux systèmes nationaux de protection de l'enfance et à d'autres services essentiels.

Il est largement admis que les procédures de détermination de l'âge devraient reposer sur une approche holistique et multidisciplinaire et que les méthodes scientifiques ne permettent qu'une estimation.³⁹ Cependant, peu de pays européens adoptent cette démarche holistique, les procédures de détermination de l'âge variant considérablement d'un pays à l'autre et au sein d'un même pays.⁴⁰ Par exemple, en Espagne, les procédures de détermination de l'âge diffèrent d'une région à l'autre. Dans le sud, où la plupart arrivent par la mer, une radiographie du poignet, qui présente une marge d'erreur pouvant aller jusqu'à 4 ans, est généralement utilisée sans l'intervention d'autres experts tels que des travailleurs sociaux ou des psychologues, même lorsque les enfants fournissent des documents d'identité valides. Dans certaines régions, les enfants sont même examinés dans le but de vérifier le développement de leurs organes sexuels.⁴¹ En Italie également,

le recours à une radiographie du poignet reste courant dans les cas où la détermination de l'âge reste nécessaire, tandis que le recours à une approche multidisciplinaire est plus limité. De même, dans la région d'Evros en Grèce le long de la frontière turque, les enfants passent généralement une radiographie du poignet sans bénéficier de l'évaluation médicale et psychologique nécessaire que prévoit la loi grecque, ce que l'on observe également dans les îles. Les mineurs identifiés à tort comme des adultes risquent d'être placés en centre d'accueil avec des adultes et de ne pas bénéficier des dispositifs conçus pour protéger les enfants, notamment l'accompagnement par des travailleurs sociaux.⁴² Lorsque les enfants poursuivent leur voyage vers d'autres pays européens, ils ont parfois bien du mal à y obtenir de l'aide s'ils ont été enregistrés à tort en tant qu'adulte dans le pays de première arrivée.⁴³

Ma famille me forçait à épouser un homme que je n'aimais pas. Avec l'aide de mon cousin, j'ai pu quitter Dakar. J'ai traversé la Mauritanie via la route. Au Maroc, j'ai été violée deux fois. Je ne sais pas si toute la douleur que je ressens disparaîtra un jour, mais au moins, je suis sûre que le bébé que je porte est en sécurité maintenant.

M, 17 ans, du Sénégal, a débarqué en Espagne.

J'étais un petit garçon lorsque j'ai quitté ma ville natale. Pourtant, je savais que je ne pourrais jamais y revenir, mais je n'avais pas d'autre choix. Je suis entré clandestinement au Soudan où je suis resté quatre mois, puis j'ai été emmené en Libye. Je n'aurais jamais pu imaginer ce que j'ai trouvé là-bas. J'ai passé une année entière en Libye à souffrir et à regarder les autres souffrir. Étant donné les difficultés à traverser

la route centrale de la Méditerranée, j'ai d'abord été emmené en Algérie puis au Maroc.

T, 17 ans, d'Erythrée, a débarqué en Espagne.

En Côte d'Ivoire, je vivais avec mon oncle car mes parents étaient décédés. Mon oncle était très religieux et il s'énervait souvent contre moi car je suis trop efféminé à son goût ... Alors, j'ai décidé de partir. J'ai traversé plusieurs pays, le Mali, l'Algérie, puis j'ai décidé de commencer une nouvelle vie au Maroc. J'avais toujours peur que mes compagnons de voyage ne découvrent mon orientation sexuelle. Une fois au Maroc, j'ai demandé l'asile, mais je souffrais encore beaucoup. À ce moment, j'ai décidé de venir en Europe.

S, 16 ans, de Côte d'Ivoire, a débarqué en Espagne.

Un bateau naufragé utilisé pour partir d'Afrique du Nord, retrouvé sur les côtes de Cadix, près de Punta Paloma en Espagne, en janvier 2019

DÉSIGNATION DE TUTEURS ET TRAVAILLEURS SOCIAUX

L'apport d'un soutien individualisé aux enfants non accompagnés et séparés via la désignation rapide de tuteurs ou de travailleurs sociaux formés à cet effet revêt une importance particulière pour aider à garantir la prise en compte de l'intérêt supérieur des enfants. Cependant, à travers l'Europe, les tuteurs et travailleurs sociaux sont souvent sollicités à l'excès, avec parfois jusqu'à 75 enfants sous leur responsabilité. Dans les pays où des institutions désignées par l'État sont chargées de la gestion des tutelles, l'attribution d'un tuteur individuel à chaque enfant peut prendre du retard. Par exemple, en Espagne, les enfants restent souvent de manière indéfinie sous la supervision des instances publiques de protection de l'enfance sans se voir attribuer un tuteur individuel. En Autriche, les tuteurs sont généralement nommés une fois que les enfants ont terminé les procédures d'admissibilité, ce qui peut prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

En Serbie, où les tuteurs pouvaient avoir jusqu'à 200 enfants chacun sous leur responsabilité, le HCR, les autorités nationales, les autorités municipales de Belgrade et l'ONG IDEAS ont mis en place un programme pilote de tutelle reposant sur une équipe de tuteurs formés et bien supervisés. Ces derniers sont quotidiennement en contact avec les enfants, notamment pour coordonner l'accès aux services et aux informations. À la fin septembre, ce projet avait permis à 995 enfants non accompagnés et séparés de bénéficier du soutien d'un tuteur. En Grèce, le HCR collabore avec les autorités et l'ONG Metadras pour accompagner la mise en application de la nouvelle Loi sur la tutelle et attribuer un tuteur à 2000 enfants parmi les 4600 mineurs non accompagnés et séparés que compte le pays.

ACCÈS AUX INFORMATIONS, Y COMPRIS SUR LES PROCÉDURES D'ASILE

Les enfants doivent recevoir d'emblée les informations relatives aux procédures d'asile et aux services d'assistance et ce, dans un langage et une forme à leur portée. Les informations fournies doivent leur permettre de prendre une décision éclairée quant à leur éventuel désir de demander asile. Dans certains pays comme l'Espagne et le Royaume-Uni,⁴⁴ les enfants bénéficient automatiquement d'une autorisation de séjour en fonction de leur âge, mais ne disposent pas toujours d'informations suffisantes et, par conséquent, de la possibilité de demander asile. Lors d'une récente étude conjointement menée en

Italie par le HCR et l'Autorità garante per l'infanzia e l'adolescenza auprès de plus de 200 mineurs non accompagnés et séparés, 80% ont réclamé plus d'informations sur les démarches à entreprendre pour solliciter une protection internationale,⁴⁵ alors que dans une étude précédente, des enfants érythréens qui avaient quitté des centres d'hébergement en Italie ont indiqué que l'accès limité à l'information sur les procédures judiciaires figurait parmi les principales raisons de leur départ.⁴⁶ Dans des pays tels que la Belgique,⁴⁷ l'Irlande et l'Espagne, le HCR et ses partenaires ont préparé des documents adaptés aux enfants pour améliorer l'accès aux informations importantes.

ACCÈS À L'ÉDUCATION

Une fois en Europe, les réfugiés et les migrants mineurs sont censés avoir accès à une éducation élémentaire, conformément au droit international et européen des droits de l'homme.⁴⁸ Dans la pratique, ils sont nombreux à ne pas pouvoir aller à l'école en raison d'obstacles juridiques et administratifs. Citons notamment l'absence de dispositions claires en matière de scolarité obligatoire pour les enfants en centres d'hébergement ou ceux sans permis de séjour, des exigences administratives telles que le respect de délais d'inscription inflexibles, un nombre limité de places dans les écoles et le manque de soutien linguistique supplémentaire.⁴⁹ Par exemple, les 4200 enfants d'âge scolaire qui vivaient à Moria, sur l'île grecque de Lesbos, à la fin septembre 2019, n'avaient aucun accès à l'éducation. Une fiche d'information établie par le HCR, l'UNICEF et l'OIM souligne que la plus forte proportion d'enfants et de jeunes nés en dehors de la région UE⁵⁰ qui n'étaient ni employés, ni scolarisés, ni en formation en 2017 se trouvait en Grèce, en Italie, en Croatie, en Espagne et en France.⁵¹ En Serbie, les enfants réfugiés et migrants sont inscrits au primaire et au secondaire pour la troisième année scolaire consécutive, dont 176 depuis septembre 2019.

La Turquie accueille actuellement le plus grand nombre de réfugiés au monde et le Ministère turc de l'éducation nationale a continué de promouvoir l'intégration des Syriens bénéficiant d'un statut de protection temporaire dans le système éducatif national. En septembre 2019, 63% des réfugiés syriens d'âge scolaire étaient inscrits à l'école.⁵² Des difficultés persistent, en particulier au niveau secondaire et pour ceux qui n'ont pas fréquenté l'école depuis de nombreuses années. L'offre de cours de turc, les transferts conditionnels en espèces pour l'éducation, l'action sociale, la diffusion de l'information et l'ap-

prentissage accéléré ont tous contribué à l'augmentation des inscriptions.

REGROUPEMENT FAMILIAL ET MOUVEMENTS SECONDAIRES

Après leur arrivée en Europe, certains enfants peuvent se prévaloir des réglementations européennes pour rejoindre des membres de leur famille dans d'autres pays de l'Union européenne. Pour d'autres, les solutions peuvent se situer en dehors de l'Europe. Mais lorsque ces procédures sont trop longues ou que les informations sur ces dernières manquent de clarté,⁵³ certains enfants décident de voyager par leurs propres moyens, peu importe les risques. Ainsi, selon un rapport publié cette année par Praksis et Safe Passage, les procédures de regroupement familial au titre du Règlement de Dublin durent autour de 16 mois avant que des enfants réfugiés en provenance de Grèce puissent rejoindre des membres de leur famille dans d'autres pays européens.⁵⁴ De même, la difficulté d'accéder à des services comme l'éducation, le manque d'opportunités pour travailler⁵⁵ et la crainte de ne plus bénéficier d'une assistance à compter de leurs 18 ans, sont autant de facteurs pouvant inciter les enfants et les jeunes à poursuivre leur voyage vers d'autres pays.⁵⁶

Bien que la plupart des enfants non accompagnés et séparés soient arrivés en Espagne, en Grèce et en Italie l'année dernière, la majorité de ceux qui ont demandé l'asile l'ont fait en Allemagne (20%), en Italie (19%), au Royaume-Uni (14%), en Grèce (13%) et aux Pays-Bas (6%),⁵⁷ ce qui témoigne de l'ampleur des mouvements secondaires de certains enfants. Par exemple, parmi les cinq principales nationalités d'enfants non accompagnés et séparés qui ont demandé l'asile en Europe en 2018, les Érythréens (qui arrivent en Italie pour la plupart) ont principalement déposé leur demande au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Italie ; les Syriens (qui arrivent principalement en Grèce) se sont adressés à l'Allemagne, à la Grèce et aux Pays-Bas ; et les Guinéens (qui arrivent surtout en Espagne et en Italie) ont majoritairement introduit leur demande en Allemagne, en Belgique et en Italie.⁵⁸ En France, plus de 13 170 mineurs non accompagnés et séparés avaient été intégrés au dispositif de protection de l'enfance à la fin septembre,⁵⁹ nombre d'entre eux étant apparemment entrés en France via l'Espagne.⁶⁰

Des mouvements secondaires de ce genre peuvent exposer les enfants à de nouveaux dangers, tels que des abus de la part de passeurs et de trafiquants, ainsi que l'exploitation sexuelle.⁶¹ Étant donné que de nombreux pays d'Europe ont renforcé les contrôles aux frontières,

le risque a augmenté. Depuis 2015, au moins 34 mineurs auraient perdu la vie en poursuivant leur voyage au-delà de leur point d'entrée en Europe. Certains se sont noyés en tentant de traverser des cours d'eau ou ont trouvé la mort en se cachant dans des camions, des voitures ou des trains pour passer une frontière sans se faire repérer. Il y avait aussi toujours des enfants parmi les personnes refoulées à de nombreuses frontières européennes. À titre d'exemple, le bureau du HCR en Serbie a été informé que quelque 960 enfants, les trois-quarts non accompagnés et séparés, avaient été refoulés par des pays voisins entre janvier et septembre cette année. Nombre d'entre eux ont déclaré avoir subi des violences.⁶²

Plusieurs pays d'Europe occidentale ont en outre signalé des nombres importants d'enfants qui avaient quitté les centres d'accueil, très probablement dans le but de se rendre dans d'autres pays. En Belgique, un nombre croissant de mineurs non accompagnés et séparés, notamment de nombreux Érythréens, disparaissent après avoir été redirigés vers les autorités. Selon les employés du HCR en Europe occidentale qui se fondent sur des témoignages d'enfants, les raisons qui poussent les enfants à poursuivre leur voyage sont notamment un manque d'informations suffisantes et d'interprètes, et la peur de ne pas être reconnus en tant qu'enfants suite aux procédures de détermination de l'âge.

CONCLUSION

Le mouvement des enfants non accompagnés et séparés vers l'Europe n'est pas une tendance nouvelle, mais il est probable qu'il se poursuivra, compte tenu des raisons diverses et complexes pour lesquelles les enfants effectuent ces périples. Bien que de nombreuses mesures positives aient été prises dans toute l'Europe pour améliorer les mesures de protection, comme le montre ce rapport, il reste encore beaucoup à faire pour remédier d'urgence à certaines situations très préoccupantes auxquelles les enfants sont actuellement confrontés lorsqu'ils arrivent dans la région. En suivant les recommandations énoncées dans le présent rapport, les États seront en mesure d'accroître le degré de protection dont bénéficient les enfants dès leur arrivée en Europe et d'aider à déterminer la meilleure façon de satisfaire leur intérêt supérieur.

RECOMMANDATIONS

Le HCR appelle les États européens à prendre d'urgence les mesures suivantes:

Protection des enfants en Europe

- Remédier immédiatement aux conditions alarmantes de surpeuplement dans les centres d'accueil où les enfants non accompagnés et séparés sont placés à leur arrivée en Europe ;
- Mettre fin à la détention d'enfants dans le cadre des procédures d'immigration ;
- Proposer des modalités d'hébergement adaptées aux enfants et destinées aux mineurs non accompagnés et séparés, ce qui permettra de moins recourir aux vastes centres d'hébergement au profit de la prise en charge de petits groupes en foyers ou familles d'accueil ;
- Recourir à des approches holistiques et multidisciplinaires lorsqu'il convient de procéder à la détermination de l'âge ;
- Mettre à la disposition des enfants des informations accessibles, dans un langage et une forme compréhensible pour qu'ils soient mieux informés des procédures et des services, y compris les procédures de demande d'asile et le regroupement familial ;
- Désigner des tuteurs et/ou des travailleurs sociaux formés pour offrir un soutien individuel aux enfants non accompagnés et séparés aussi rapidement que possible, de manière à préserver leur intérêt supérieur et leur bien-être ;
- Supprimer les obstacles juridiques et pratiques à l'accès des réfugiés et des migrants mineurs à l'éducation, notamment au moyen d'instructions claires sur la scolarité obligatoire des enfants vivant dans les centres d'accueil ou sans permis de séjour, de souplesse dans les délais d'inscription scolaire et de l'organisation d'un soutien linguistique supplémentaire ; et
- Accélérer les transferts d'enfants en droit de rejoindre des membres de leur famille dans d'autres pays de l'UE, notamment en simplifiant les procédures et en recourant aux claus-

es discrétionnaires du Règlement de Dublin.

Sauvetage en mer, débarquement et détention en Libye

- Redéployer des navires militaires de recherche et de sauvetage dans les eaux internationales au large des côtes libyennes, comme par le passé, avec un engagement ferme de débarquer les personnes secourues dans des ports sûrs ;
- Mettre en place d'urgence un mécanisme régional coordonné et prévisible afin d'améliorer les sauvetages en mer, en particulier pour les débarquements rapides dans un port sûr et le traitement des dossiers qui en résulte, notamment les relocalisations ainsi que l'accès à des conditions d'accueil adéquates, sûres et dignes ;
- Mettre un terme aux restrictions et à la pénalisation des ONG impliquées dans des opérations de recherche et de sauvetage et accroître la coopération pour garantir que les capacités de recherche et de sauvetage disponibles sont pleinement exploitées ; et
- Exhorter les autorités libyennes à libérer de manière ordonnée les réfugiés et les migrants qui sont détenus arbitrairement dans des centres de détention à travers la Libye et à mettre un terme à la détention des personnes débarquées en Libye après avoir été secourues ou interceptées en mer ;

Accès au territoire et procédures d'asile

- Cesser les pratiques de refoulement aux frontières ou « pushback » visant les personnes en quête de protection internationale, notamment les enfants ;
- Former les gardes-frontières aux procédures de protection internationale aux frontières pour identifier et aider les personnes en attente d'une protection internationale ou présentant d'autres besoins d'ordre humanitaire, notamment les enfants non accompagnés et séparés, qui parviennent à la frontière ;
- Appliquer des procédures d'asile accélérées

et simplifiées pour remédier aux mouvements mixtes afin de distinguer rapidement les personnes qui requièrent une protection internationale, et auxquelles il faut venir en aide, de celles qui n'en ont pas besoin et peuvent être redirigées vers des procédures de retour ;

Le HCR recommande également de soutenir les démarches visant à renforcer l'espace de protection dans les régions d'origine et les pays situés le long des principales voies de migration de manière à ce que les personnes en quête de protection ne soient pas forcées de se déplacer.

Accès à des voies d'accès sûres et légales vers l'Europe

- Élargir les programmes d'évacuation humanitaire pour les demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables ;
- Éliminer les obstacles légaux et pratiques afin de rendre le regroupement familial accessible à ceux qui peuvent y prétendre ; et
- Introduire de nouvelles voies d'accès complémentaires, dont des programmes de parrainage au niveau local reposant sur des initiatives similaires dans la région.

1 Les arrivées par les voies méditerranéennes comprennent les arrivées en Grèce et en Espagne par voie terrestre.

2 Les demandeurs d'asile ne sont pas tenus d'introduire une demande d'asile dès que l'occasion se présente, mais il n'existe pas non plus de droit absolu de choisir son pays d'asile.

3 Au 31 août, près de 1300 personnes attendaient la détermination de leur demande d'asile en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro, en Macédoine du Nord, en Serbie et au Kosovo (S/RES/1244 (1999)) cette année. Sur cette période, 105 personnes ont obtenu une protection internationale dans l'un de ces pays.

4 Entre le début de l'année et la fin du mois de septembre, le HCR et ses partenaires en Serbie ont reçu des témoignages relatant 3337 incidents impliquant 26431 personnes qui auraient été repoussées vers la Croatie cette année. Au cours de cette même période, le HCR et ses partenaires en Bosnie-Herzégovine ont reçu des témoignages concernant 96 incidents impliquant 739 personnes que les autorités croates auraient repoussées vers la Bosnie-Herzégovine. Le HCR continue d'insister auprès de ces dernières sur la nécessité d'accorder l'accès aux procédures d'asile aux personnes qui demandent une protection internationale, ainsi que sur la nécessité d'enquêter sur des allégations de refoulement. Voir également BBC, 'Beaten and robbed': How Croatia is policing its borders, 29 juillet 2019, <https://www.bbc.com/news/av/world-europe-49132735/beaten-and-robbed-how-croatia-is-policing-its-borders> (en anglais uniquement) ; Human Rights Watch, Croatia: Migrants Pushed Back to Bosnia and Herzegovina, 11 décembre 2018, <https://www.hrw.org/news/2018/12/11/croatia-migrants-pushed-back-bosnia-and-herzegovina> (en anglais uniquement) ; TRT World, Croatia's Illegal Migrant Pushbacks, 26 juillet 2019, <https://www.trtworld.com/video/the-newsmakers/croatias-illegal-migrant-push-backs/5d3aa60ab9fa6764a9a5a7b4> (en anglais uniquement) ; Amnesty International, Pushed to the Edge, 7 mars 2019, <https://www.amnesty.org/download/Documents/EUR0599642019ENGLISH.PDF> (en anglais uniquement).

5 Entre janvier et septembre 2019, le HCR a également reçu des rapports faisant état de 280 incidents impliquant 1995 personnes qui auraient été refoulées de Hongrie et 105 incidents impliquant 715 personnes ayant subi le même traitement en Roumanie. Voir également Cabinet Office of the Prime Minister, Pressure of migration has also intensified on Hungarian border, 11 septembre 2019, <https://www.kormany.hu/en/cabinet-office-of-the-prime-minister/news/pressure-of-migration-has-also-intensified-on-hungarian-border>.

6 Voir également HCR, Le HCR exhorte la Grèce à soulager les centres d'accueil surpeuplés dans les îles de la mer Égée, 31 août 2018, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2018/8/5b89508da/hcr-exhorte-grece-soulager-centres-daccueil-surpeuples-iles-mer-egee.html> ; HCR, Les femmes et les enfants réfugiés sont davantage exposés aux agressions sexuelles dans le climat de tensions et de surpopulation régnant dans les centres d'accueil des îles grecques, 9 février 2018, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2018/2/5a81a898a/femmes-enfants-refugies-davantage-exposes-agressions-sexuelles-climat-tensions.html> ; HCR, Le HCR exhorte la Grèce à améliorer d'urgence les conditions à Samos et Lesbos, 6 novembre 2018, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2018/11/5be1abcfa/hcr-exhorte-grece-ameliorer-durgence-conditions-samos-lesbos.html>.

7 Par exemple, en septembre 2019, il n'y avait que deux médecins d'État disponibles pour servir les 12 000 personnes du centre d'accueil et d'identification de Moria. Les hôpitaux locaux sont eux aussi soumis à une pression considérable en raison de ressources limitées. Par ailleurs, à la suite d'une instruction administrative récente, les réfugiés et les demandeurs d'asile souffrant de pathologies chroniques, dont le cancer et les troubles rénaux, n'ont plus gratuitement accès aux traitements.

8 Voir également UN Committee against Torture, Concluding observations on the seventh periodic report of Greece, 3 September 2019, <https://bit.ly/33mJYpV> ; HCR, UNHCR Greece Representative intervention in Greek Ombudsman's Conference, 26 novembre 2018, <https://www.unhcr.org/gr/en/10919-unhcr-greece-representative-intervention-in-greek-ombudsmans-conference.html> (en anglais uniquement) ; HCR, UNHCR deeply concerned at reports of informal forced returns from Greece to Turkey, 8 juin 2017, <https://www.unhcr.org/gr/en/6244-unhcr-deeply-concerned-reports-informal-forced-returns-greece-turkey.html> (en anglais uniquement).

9 Des inquiétudes quant aux pratiques de refoulement à la frontière terrestre entre la Grèce et la Turquie ont également été exprimées l'année dernière par le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe ainsi que par le Conseil pour la prévention de la torture – voir Commissaire aux droits de l'homme, Report of the Commissioner for Human Rights Dunja Mijatović following her visit to Greece from 25 to 29 June

- 2018., 6 novembre 2018, <https://rm.coe.int/report-on-the-visit-to-greece-from-25-to-29-june-2018-by-dunja-mijatov/16808ea5bd> (en anglais uniquement) ; Conseil de l'Europe, Preliminary observations made by the delegation of the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) which visited Greece from 10 to 19 April 2018, 1er novembre 2018, <https://rm.coe.int/16808afaf6> (en anglais uniquement) ; UN Committee against Torture, Concluding observations on the seventh periodic report of Greece, 3 September 2019.
- 10 Il s'agit des 15 pays prioritaires suivants : Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Soudan, Tchad et Tunisie, voir HCR, Situation en Méditerranée centrale : le HCR demande 40 000 places de réinstallation supplémentaires, 11 septembre 2017, <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2017/9/59b7744ea/situation-meditteranee-centrale-hcr-demande-40-000-places-reinstallation.html>. Entre janvier et août 2019, 3497 réfugiés arrivés dans ces pays ont été réinstallés vers l'Europe, comparé à 2003 au cours de la même période en 2018.
- 11 Au 30 septembre, 393 demandeurs d'asile avaient été évacués de la Libye vers l'Italie en 2019, contre 253 sur la totalité de l'année 2018.
- 12 En 2018, les navires militaires ayant participé à l'Opération Sophia ont secouru plus de 2300 personnes entre janvier et juillet. Aucune opération de sauvetage n'a été menée lors de la même période en 2019. Voir Conseil de l'Union européenne, EUNAVFOR MED Opération SOPHIA: prorogation du mandat jusqu'au 30 septembre 2019, 29 mars 2019, <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/03/29/eunav-for-med-operation-sophia-mandate-extended-until-30-september-2019/>.
- 13 Ces restrictions comprennent le décret adopté en Italie en juin dernier, qui prévoit des amendes pour les ONG impliquées dans des opérations de recherche et de sauvetage, voir HCR, Le HCR exhorte l'Italie à reconsidérer le décret proposé sur le sauvetage en mer Méditerranée centrale, 12 juin 2019, <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2019/6/5d022b7da/hcr-exhorte-litalie-reconsiderer-decret-propose-sauvetage-mer-meditteranee.html> ; HCR, Le HCR est préoccupé par l'impact de nouvelles mesures sur le sauvetage en mer en Méditerranée centrale, 6 août 2019, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2019/8/5d496c2da/hcr-preoccupe-limpact-nouvelles-mesures-sauvetage-mer-meditteranee-centrale.html>.
- 14 HCR, Position du HCR sur les retours en Libye (Mise à jour II), septembre 2018, <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/open-docpdf.pdf?reldoc=y&docid=5c6a9e8e4>.
- 15 HCR, Déclaration conjointe du HCR et de l'OIM : L'approche internationale à l'égard des réfugiés et des migrants en Libye doit changer, 11 juillet 2019, <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2019/7/5d283027a/lapproche-internationale-legard-refugies-migrants-libye-changer.html>.
- 16 Voir HCR, L'OIM et le HCR appellent à une action concertée des pays de l'UE contre les drames en Méditerranée, 27 juin 2018, <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2018/6/5b34afdea/loim-hcr-appellent-action-concertee-pays-lue-contre-drames-meditteranee.html> ; HCR et IOM, Proposal for a regional cooperative arrangement ensuring predictable disembarkation and subsequent processing of persons rescued-at-sea, 27 juin 2018, <https://www.unhcr.org/5b35e60f4> (en anglais uniquement).
- 17 El Pais, Spain will give Morocco €30 million to curb irregular immigration, 19 juillet 2019, https://elpais.com/elpais/2019/07/19/inenglish/1563521682_999175.html (en anglais uniquement).
- 18 UNHCR, Europe: Dead and missing at sea, septembre 2019, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/71604>
- 19 Les termes « enfants non accompagnés » font référence aux enfants séparés de leurs deux parents et d'autres membres de leur famille et qui ne sont pas pris en charge par un autre adulte qui, au regard de la loi ou par tradition, assume cette responsabilité. Les termes « enfants séparés » font référence aux enfants séparés de leurs deux parents ou de leurs principaux gardiens, mais pas nécessairement d'autres membres de leur famille. Ces enfants peuvent être accompagnés par d'autres proches adultes. Voir CICR, IRC, Save the Children, UNICEF, HCR, et World Vision, Principes directeurs inter-agences relatifs aux enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, janvier 2004, <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=4ca9b07c2>.
- 20 Comme le prévoit la Convention relative aux droits de l'enfant.
- 21 HCR, HCR shocked at death of Afghan boy on Lesbos; urges transfer of unaccompanied children to safe shelters, 25 août 2019, <https://www.unhcr.org/gr/en/12705-unhcr-shocked-at-death-of-afghan-boy-on-lesvos-urges-transfer-of-unaccompanied-children-to-safe-shelters.html> (en anglais uniquement).
- 22 Les centres de détention en Libye ont été décrits comme « globalement inhumains » par le HCDH et l'UNSMIL, notamment en raison de leur grave surpeuplement, des installations sanitaires insuffisantes et de la malnutrition dont souffrent les personnes détenues, voir UNSMIL et HCDH, Desperate and Dangerous: Report on the human rights situation of migrants and refugees in Libya, 20 décembre 2018, <https://www.ohchr.org/Documents/Countries/LY/LibyaMigrationReport.pdf> (en anglais uniquement) ; en juin 2019, le HCDH a signalé les conditions effroyables qui régnaient dans le centre de détention de Zintan et du peu de nourriture servi une fois par jour aux détenus, dont plus de 100 enfants érythréens, voir HCDH, Press briefing note on Libya, 7 juin 2019, <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=24681&LangID=E> (en anglais uniquement). Il y avait six enfants parmi les victimes du bombardement du centre de détention de Tajoura en juillet, voir UN News, Six children among 53 confirmed fatalities after Libya detention centre airstrikes: Security Council condemns attack, 5 juillet 2019, <https://news.un.org/en/story/2019/07/1041911> (en anglais uniquement).
- 23 HCR, Position du HCR concernant la détention des enfants réfugiés et migrants dans le contexte des migrations, janvier 2017, <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=5b226a414>.
- 24 HCR, Libya-Niger: Resettlement update #76, 27 août 2019, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/71052> (en anglais uniquement).
- 25 Au moment de la publication, les données officielles n'étaient disponibles que pour la période de janvier à juin 2019 ; ce chiffre comprend donc les estimations du HCR pour la période écoulées depuis lors. On estime que 68 % des enfants étaient non accompagnés ou séparés.
- 26 UNICEF, Los derechos de los niños y niñas migrantes no acompañados en la frontera sur Española, février 2019, <https://www.unicef.es/sites/unicef.es/files/recursos/informe-ninos-migrantes-no-acompanados.pdf> (en espagnol uniquement).
- 27 On sait qu'au moins 16 enfants sont morts alors qu'ils tentaient de traverser la frontière terrestre entre la Grèce et la Turquie en 2018, parmi lesquels 11 se sont noyés dans le fleuve Evros.
- 28 IOM, Fatal journeys volume 4: Missing migrant children, 28 juin 2019, https://publications.iom.int/system/files/pdf/fatal_journeys_4.pdf (en anglais uniquement).
- 29 Les décès survenus en mer en Méditerranée centrale et occidentale ne sont généralement pas classés en fonction de l'âge et du sexe. Le chiffre de 200 est peut-être une estimation prudente puisque parmi les personnes arrivées par la mer en Italie et en Espagne, 18 % et 11 % étaient des enfants, respectivement. Il s'avère qu'en 2018, environ 1279 personnes se sont noyées en Méditerranée centrale et 811 en Méditerranée occidentale.
- 30 Commission des femmes pour les réfugiés, "More than one million pains", mars 2019, <https://www.womensrefugeecommission.org/gbv/resources/1689-more-than-one-million-pains-sexual-violence-against-men-and-boys-on-the-central-mediterranean-route-to-italy> (en anglais uniquement).
- 31 HCR, UNICEF et IRC, The Way Forward, juillet 2017, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/58434#ga=2.89202590.407342579.1563430932-1558205287.1548575017> (en anglais uniquement).
- 32 Bien que l'OIM ait établi des zones sûres, dotées d'une capacité d'accueil d'environ 135 personnes, dans les centres d'accueil et d'identification sur les îles de Lesbos et de Chios, il n'y a pas assez de place pour tous les enfants et ceux qui auraient besoin d'y séjourner.
- 33 Voir par exemple IFRC, Alone and unsafe, 12 mai 2018, <https://media.ifrc.org/ifrc/wp-content/uploads/sites/5/2018/12/181126-AloneUnsafe-Report-EN-web.pdf> (en anglais uniquement).
- 34 HCR, Greece: Fact Sheet - June 2019, juillet 2019, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/70447> (en anglais uniquement).
- 35 UNICEF, The rights of unaccompanied and separated children at Spain's southern border, février 2019, <https://www.unicef.es/sites/unicef.es/>

[files/recursos/Spanish-Assessment-Southern-Border2019-ExecutiveSummary.pdf](#) (en anglais uniquement).

36 Tusla, Separated children seeking asylum, <https://www.tusla.ie/services/alternative-care/separated-children/> (en anglais uniquement).

37 HCR, In de eerste plaats een kind, avril 2019, <https://www.unhcr.org/nl/wp-content/uploads/UNHCR-Children-First-2019-screen.pdf> (en néerlandais uniquement).

38 HCR, "A refugee and then...", juin 2019, <https://www.unhcr.org/uk/5d271c6a4> (en anglais uniquement).

39 HCR, UNHCR observations on the use of age assessments in the identification of separated or unaccompanied children seeking asylum, 1er juin 2015, <https://www.refworld.org/pd/55759d2d4.pdf> (en anglais) ; EASO, Practical Guide on age assessment: second edition, 2018, <https://www.easo.europa.eu/sites/default/files/easo-practical-guide-on-age-assesment-v3-2018.pdf> (en anglais).

40 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Enfants migrants non accompagnés : pour une détermination de l'âge adaptée à l'enfant, 2017, <http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-DocDetails-FR.asp?FileID=24036&lang=FR>.

41 UNICEF, The rights of unaccompanied and separated children at Spain's southern border ; Comité des droits de l'enfant, Concluding observations on the combined fifth and sixth periodic reports of Spain*, 5 mars 2018, <https://bit.ly/2GN5IIF> (en anglais) ; ECRE, The Committee on the Rights of the Child Condemns Spain's Treatment of Unaccompanied Children, 28 juin 2019, <https://www.ecre.org/the-committee-on-the-rights-condemns-spains-treatment-of-unaccompanied-children/> (en anglais).

42 La détermination de l'âge est compliquée par le fait que certains enfants tentent de ne pas être identifiés comme mineurs parce qu'ils pensent qu'être recensés comme adultes leur facilitera la suite du voyage, par exemple lorsque leur pays de première arrivée n'est pas la destination qu'ils voulaient rejoindre ou encore, dans le cas d'enfants arrivés en Espagne, pour accélérer leur transfert depuis les centres surpeuplés situés dans les enclaves vers le continent.

43 Voir par exemple NPO Radio 1, Vluchtelingenkinderen op straat door verkeerde registratie, 4 mai 2019, <https://www.nporadio1.nl/argos/onderwerpen/499671-vluchtelingenkinderen-op-straat-door-verkeerde-registratie> (en néerlandais) ; Rijksoverheid, Antwoorden Kamervragen over vluchtelingenkinderen op straat door verkeerde registratie, 24 juin 2019, <https://www.rijksoverheid.nl/documenten/kamerstukken/2019/06/24/antwoorden-kamervragen-over-het-bericht-vluchtelingenkinderen-op-straat-door-verkeerde-registratie> (en néerlandais). Parmi les raisons pour lesquelles les enfants sont parfois enregistrés à tort en tant qu'adultes dans le pays de première arrivée en Europe, on peut citer le fait que certains enfants se prétendent adultes afin de ne pas être placés dans des établissements spéciaux et pouvoir ainsi passer plus facilement dans d'autres pays.

44 Ministère britannique de l'Intérieur, Asylum Policy Instruction: Discretionary Leave, 18 août 2015, https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/658372/discretionary-leave-v7.0ext.pdf (en anglais).

45 AGIA et HCR, L'ascolto e la partecipazione dei minori stranieri non accompagnati in Italia, juillet 2019, <http://www.integrazionemigranti.gov.it/Attualita/Notizie/Documents/report-agia-unhcr-finale.pdf> (en italien) ; voir également InfoMigrants, Migrant minors want inclusion and orientation programs, 17 juillet 2019, <https://www.infomigrants.net/en/post/18208/migrant-minors-want-inclusion-and-orientation-programs?ref=tw> (en anglais).

46 REACH et UNICEF, Situation Overview: Unaccompanied and Separated Eritrean Children Outside of the Reception System in Rome, mai 2017, https://www.unicef.org/eca/sites/unicef.org.eca/files/eca-dataproduct-REACH_ITA_Situation_Overview_Eritrean_UASC_final_v4.pdf.

47 HCR, La procédure d'asile expliquée aux enfants non accompagnés au Luxembourg, 14 juin 2019, <https://www.youtube.com/watch?v=ENNSB-glN5Ew>.

48 Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (Article 13), Convention relative aux droits de l'enfant (Articles 28 et 29), Charte sociale européenne révisée (Article 17) et – pour les États membres de l'UE – Article 14(1) de la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

49 OIM, UNICEF et HCR, Access to Education for refugee and migrant children in Europe, 10 septembre 2019, <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/71202> (en anglais)

50 La région UE+ comprend les 28 États membres de l'UE ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

51 OIM, UNICEF et HCR, Access to Education for refugee and migrant children in Europe. Dans certains cas, les enfants peuvent cependant préférer ne pas s'inscrire à l'école lorsqu'ils ne se voient rester que brièvement dans un pays, car ils ont l'intention de poursuivre leur périple.

52 Milli Eğitim Bakanlığı, Hayat boyu öğrenme genel müdürlüğü, Göç ve acil durum eğitim daire başkanlığı, juin 2019, https://hbogm.meb.gov.tr/meb_iys_dosyalar/2019_06/26115239_14_HAZIRAN_2019_YNTERNET_SUNUUU_.pdf.

53 UNICEF et REACH, Situation Overview: Unaccompanied and Separated Eritrean Children Outside of the Reception System in Rome, mai 2017, https://www.unicef.org/eca/sites/unicef.org.eca/files/eca-dataproduct-REACH_ITA_Situation_Overview_Eritrean_UASC_final_v4.pdf (en anglais) ; voir également HCR, Left in Limbo: UNHCR Study on the Implementation of the Dublin III Regulation, août 2017, <https://www.refworld.org/docid/59d5dcb64.html>.

54 Praxis and Safe Passage, Caught in the Middle, mars 2019, <http://safepassage.org.uk/wp-content/uploads/2019/03/Caught-in-the-Middle-Unaccompanied-Children-in-Greece.pdf> (en anglais).

55 Conformément à la législation européenne, les enfants ont le droit de travailler à partir de l'âge de 15 ans, bien que cette limite d'âge puisse être plus élevée dans certains pays. Voir Union européenne, Jeunes travailleurs, pas de date, https://europa.eu/youreurope/business/human-resources/employment-contracts/young-workers/index_fr.htm.

56 Dans de nombreux pays, la prise en charge des enfants non accompagnés cesse brutalement lorsqu'ils atteignent leur majorité, ce qui signifie qu'ils doivent quitter leur logement et qu'ils perdent leur tuteur. Voir Réseau européen des migrations, Approaches to Unaccompanied Minors Following Status Determination in the EU plus Norway, juillet 2018, https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/00_eu_synthesis_report_unaccompanied_minors_2017_en.pdf (en anglais) ; le HCR, l'UNICEF et l'IRC ont préconisé une prolongation de l'âge des personnes bénéficiant du système de tutelle jusque 21 ans, voir HCR, UNICEF et IRC, The Way Forward. En Grèce, le HCR procède au transfert d'enfants non accompagnés qui atteignent leur majorité vers des appartements faisant partie de son programme de logement tandis qu'en République tchèque, le HCR, son ONG partenaire OPU et la Municipalité de Prague mènent un projet offrant un logement temporaire aux anciens enfants non accompagnés âgés entre 18 et 26 ans.

57 EASO, Annual Report on the Situation of Asylum in the European Union 2018, juin 2019, <https://www.easo.europa.eu/sites/default/files/easo-annual-report-2018-web.pdf> (en anglais).

58 Données émanant d'Eurostat consultées le 24 juillet 2019.

59 Ministère de la Justice, Nombre de MNA confés par décisions judiciaires du 1er janvier au 27 septembre 2019, septembre 2019, http://www.justice.gouv.fr/art_pix/Tableau_mna.pdf. Par comparaison, ce chiffre était de 17.022 en 2017.

60 Ministère de la Justice, Rapport annuel d'activité, juin 2019, http://www.justice.gouv.fr/art_pix/RAA-MMNA-2018.pdf.

61 Certains d'entre eux auraient eu recours au sexe de survie pour poursuivre leur périple, voir Harvard FXB, Emergency within an Emergency, avril 2017, <https://cdn2.sph.harvard.edu/wp-content/uploads/sites/114/2017/12/Emergency-Within-an-Emergency-FXB.pdf> ; InfoMigrants, Save the Children denounces the 'invisible exploitation' of migrant children between Italy and France, 10 août 2018, <https://www.infomigrants.net/en/post/11048/save-the-children-denounces-the-invisible-exploitation-of-migrant-children-between-italy-and-france>.

62 Voir également MSF, Children repeatedly abused by border authorities, 3 août 2017, <https://www.msf.org/balkans-children-repeatedly-abused-border-authorities> (en anglais) ; Save the Children, Refugees and Migrants at the Western Balkans Route: Regional Overview – January to March 2019, 2019, https://resourcecentre.savethechildren.net/node/15379/pdf/refugees_and_migrants_balkans_regional_overview_q1_2019_sc_bmdh_data.pdf (en anglais).



UNHCR
The UN Refugee Agency